

LE FAIT DU JOUR

politique.union@sonapresse.com

Commerce alimentaire : de nouveaux horaires à respecter

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

VIVANT, pour la plupart, grâce à la vente de leurs produits aux abords des trottoirs ou en plein air au marché de Mont-Bouët ou ailleurs à travers Libreville ou à l'intérieur du pays, les commerçants des produits essentiels (alimentaires notamment) vont devoir réviser leur programme d'activités. Et ce, en fonction du couvre-feu décidé par le gouvernement pour limiter la propagation de la pandémie du coronavirus.

En effet, dans une note circulaire signée du maire de la commune de Libreville, Léandre Nzue, les horaires d'ouverture des commerces ont été modifiés. Ainsi, depuis le 23 mars dernier, "l'heure d'ouverture des marchés est de

Les autorités municipales invitent «les commerçants à respecter les nouveaux horaires fixés car, c'est pour réduire les risques de propagation du coronavirus dans notre pays».



Commerçant exposant des gousses d'oignons au marché de Mont-Bouët à Libreville.

6 heures à 15 heures", selon la note municipale. En outre, précise le communiqué, "tous les commerçants des produits et denrées alimentaires installés sur les trottoirs ou les devantures de magasins sont invités à regagner sans délai l'intérieur des marchés, pour y occuper des étals vides en respectant la distance de sécurité (1m)."

Dans cette optique, selon un agent rencontré sur le terrain, les autorités municipales invitent

"les commerçants à respecter les nouveaux horaires fixés car, c'est pour réduire les risques de propagation du coronavirus dans notre pays".

Ces nouveaux horaires de travail entraînent, de ce fait, d'autres mesures telles que "la fermeture totale et sans délai de tous les magasins situés dans les marchés, à l'exception de ceux intervenant dans l'alimentation", conclut le communiqué du premier magistrat de la ville de Libreville.

Les transporteurs terrestres rappelés à l'ordre

PARMI les dernières mesures prises par le gouvernement, dans le but de barrer la route au coronavirus dans notre pays, certaines ont, malheureusement, du mal à entrer en vigueur. Il s'agit, notamment, de la mesure portant interdiction, entre autres, des transports interurbains, jusqu'à nouvel ordre.



Le DG du Transport terrestre en pleine séance de sensibi-

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

PLUSIEURS transporteurs terrestres, ceux des agences de voyages vers l'hinterland, continuent de passer entre les mailles de cette interdiction. C'est pourquoi, le directeur général du Transport terrestre (DGT), Anatole

Kabounou, a effectué mercredi une descente sur le terrain pour rappeler à l'ordre ces opérateurs économiques véreux. Il s'est voulu, à cette occasion, pédagogue pour mieux expliquer aux transporteurs le bien-fondé de cette décision qui, selon lui, vise aussi bien la préservation de leur santé que celle de la nation tout entière.

Aussi, munies de l'arrêté portant notification de la mesure d'interdiction, entre autres, du transport interurbain des passagers, les équipes de la DGT ont sillonné les différents points d'embarquement de la capitale.

Une initiative saluée par les transporteurs, mais qui se plaignent du manque de mesures d'accompagnement de la part du gouvernement.

Une initiative saluée par les transporteurs, mais qui se plaignent du manque de mesures d'accompagnement de la part du gouvernement. "Nous sommes des pères de famille. Le transport est notre seule activité. Comment allons-nous vivre à présent ? Nous avons des loyers, l'électricité et d'autres charges à assumer", a indiqué Boris Minko, un transporteur routier.

Quid de cette angoisse qui ne nous quitte plus ?

EN ces temps troublés, alors que le monde fait face à la pandémie du Covid-19, certaines personnes sont en proie à de l'angoisse ou à la dépression. Comment y faire face au quotidien?

PMM
Libreville/Gabon

ETRE forcé de rester chez soi a, certes, des effets négatifs, mais ne peut être une fatalité, d'autant qu'il existe de multiples façons d'égayer son esprit. Par contre, le plus difficile à gérer, en ces temps de crise sanitaire, est la peur d'être contaminé, au point d'en devenir paranoïaque.

Cette angoisse qui habite certaines personnes depuis que la pandémie du Covid-19 a été

déclarée au Gabon est justifiée, puisqu'il est naturel d'en éprouver une peur plus accrue en ces

Il est important de ne pas se couper socialement des autres, et essayer de voir positif, d'autant qu'une crise de panique ou d'angoisse peut être fatale

temps troublés. Et même lorsqu'elles essayent de se raisonner, certaines d'entre elles ont, malheureusement, du mal à chasser ce sentiment et penser à autre chose. Le problème, dans ce

cas, c'est que l'ennemi est invisible, explique notre confrère du site Doctissimo : " On ressent une forme d'impuissance, parce qu'une situation nous menace. On a besoin d'agir pour y remédier. Or, la meilleure solution pour combattre c'est précisément de ne rien faire. C'est assez paradoxal et contre-intuitif car, la passivité est souvent source d'anxiété".

L'acceptation de cette situation (que l'on est impuissant) serait donc les meilleures stratégies pour faire face à l'angoisse. Et si, malgré ce raisonnement, le

sentiment d'angoisse demeure, " il faut repérer les pensées et les situations qui accentuent ce trouble. Mieux, tout ce qui alimente votre état d'anxiété", pour limiter ce qui pousse à broyer du noir, a poursuivi le confrère en ligne.

Les conseils seraient les mêmes pour faire face à l'angoisse et autres émotions qui peuvent envahir chacun en temps de crise sanitaire. Il est important de ne pas se couper socialement des autres, et essayer de voir positif, d'autant qu'une crise de panique ou d'angoisse peut être fatale.